



Lely Horizon Informations TVA



Cher client, chère cliente,

Nous vous demandons de bien vouloir indiquer votre numéro de TVA. Si vous indiquez un numéro de TVA valide, aucun montant de TVA ne figurera sur votre facture. Cela s'appelle « VAT reverse charge » (l'autoliquidation). Cela signifie que vous ne payez pas de TVA à Lely. Lorsque vous faites votre déclaration TVA, vous devez à la fois déclarer la TVA et déduire la TVA, conformément aux règles de TVA/d'imposition nationales. Pour vous, cela supprime le paiement de la TVA. Pour plus d'informations, contactez votre conseiller financier.

Il se peut que votre pays ait un régime TVA spécial pour les exploitants, et que, par conséquent, vous n'ayez actuellement pas de numéro de TVA. Ce numéro est utilisé pour les achats de produits/services entre les pays de l'UE.

Si vous n'avez pas encore de numéro de TVA, nous vous recommandons de vérifier si vous devez en demander un pour acheter des services auprès de Lely International NV, et, si c'est le cas, de lancer cette demande.

Si vous n'indiquez pas rapidement un numéro de TVA (valide) dans le Lely portal, la TVA nationale apparaîtra sur votre facture. Vous devrez alors payer la TVA à Lely, et, lors de votre déclaration TVA, vous pourrez peut-être en demander le remboursement, suivant les règles en vigueur.

